

Projet Pédagogique

2017

Avec le soutien de nos partenaires



Centre Breton d'Art Populaire,
5 rue Marengo, 29200 Brest



Table des matières

1. Objectifs et principes.....	3
1.1. Objectifs.....	3
1.1.1 À visée culturelle.....	3
1.1.2 Objectifs transversaux : connaissances, habiletés et attitudes.....	3
1.1.3 Autonomie : un musicien en devenir.....	3
1.1.4 Objectifs techniques : un moyen.....	4
1.1.5 Objectifs sociaux : le musicien, le lien social et le territoire.....	4
1.2. Principes.....	4
1.2.1 Acquisition de techniques et de savoir-faire par la transmission orale.....	4
1.2.2 Appropriation culturelle du répertoire.....	4
1.2.3 Expérimentation.....	5
1.2.4 Jouer et apprendre ensemble.....	5
1.2.5 Progression et évaluations.....	5
2. Mise en œuvre : on fait comment ?.....	5
2.1. Apprendre.....	5
2.1.1 Enseigner : musique, chant et danse.....	6
2.1.2 Jouer ensemble.....	9
2.1.3 Les évaluations.....	10
2.2. Vulgarisation : la culture traditionnelle pour tous.....	11
2.2.1 Interventions en milieu scolaire.....	11
2.2.2 Le CBAP, centre de ressources.....	12
2.2.3 Diffusion : Faire entendre la musique traditionnelle.....	12
3. Perspectives :.....	13



1. Objectifs et principes

Le Centre Breton d'Art Populaire s'adresse tant à des adultes qu'à des enfants tout âge. Il cherche à développer la connaissance du répertoire traditionnel et l'autonomie de l'élève. L'acquisition d'une technique instrumentale et/ou vocale adaptée répond à cet objectif. Voici les objectifs généraux qui en découlent et les principes de sa mise en œuvre.

1.1. Objectifs...

1.1.1 À visée culturelle

Poser des repères en **culture musicale**, notamment en musique traditionnelle, en lien avec une pratique instrumentale, vocale ou corporelle (cf danse). Approfondir cette connaissance.

Promouvoir la culture musicale traditionnelle locale. Développer la prise de conscience des **spécificités** des musiques populaires – liées au terroir ou au style par exemple.

Contribuer au développement artistique et musical personnel par la connaissance d'un environnement musical traditionnel et l'**ouverture** sur différentes cultures. Susciter la curiosité et l'intérêt face à la diversité des répertoires abordés.

Prendre en compte la spécificité de chaque esthétique et réaliser les **apports culturels** nécessaires.

1.1.2 Objectifs transversaux : connaissances, habiletés et attitudes

Développer l'**écoute** et la mémorisation, affiner les perceptions.

Favoriser l'acquisition d'une **méthode** de travail.

Développer la capacité à **créer** et à improviser.

Développer une aisance corporelle générale et spécifique par discipline

Mettre en place des dispositifs motivants et facilitateurs de l'apprentissage.

Approfondir les connaissances et/ou les pratiques pour les musiciens amateurs

Être un lieu de **ressource** et d'encouragement.

1.1.3 Autonomie : un musicien en devenir.

Développer les **projets artistiques** personnels.

Favoriser l'évolution vers la pratique **amateur** ou professionnelle.

Promouvoir la prise d'initiatives et le développement du sens critique (Permettre à l'élève de construire une **réflexion** sur sa propre pratique, ainsi que sur celle des autres).

Favoriser l'**expérimentation** par l'élève de son autonomie, l'impliquer dans la dynamique de son apprentissage (l'associer au choix du répertoire, à la recherche et à la veille culturelle, à la construction de projets...)



1.1.4 Objectifs techniques : un moyen.

Développer la découverte et l'exploitation des principales **possibilités** de l'instrument/voix.

Faire acquérir les fondamentaux et développer les moyens nécessaires à l'**expression musicale** : de la production des premiers sons à un objectif de très bon niveau amateur (maîtrise technique, interprétation et personnalité musicale, autonomie, répertoire, relation aux autres musiciens et au public).

Développer et **affiner** le geste, le repère sensoriel, corporel ou vocal.

1.1.5 Objectifs sociaux : le musicien, le lien social et le territoire.

Permettre à l'élève de **pratiquer** au plus tôt devant un public.

Encourager la prise de **responsabilités** et accompagner les initiatives artistiques.

Faire émerger des savoir-être individuels et **collectifs** (écoute des autres, participation et échanges dans la pratique collective...)

Ouvrir l'enseignement sur la **vie locale** associative ou institutionnelle. Favoriser les situations de jeu en lien avec cet environnement.

1.2. Principes

La pratique précède, engendre et soutient la théorie qui, à son tour, nourrit le propos musical.

1.2.1 Acquisition de techniques et de savoir-faire par la transmission orale

L'enseignement favorise la pratique d'une musique populaire de **tradition orale**. L'oralité est en effet un élément central de la musique traditionnelle, dans sa construction, sa transmission ou sa pratique. Si différentes formes coexistent au CBAP, l'apprentissage par la pratique, par l'**expérience** vécue de façon concrète est favorisée.

L'apprentissage doit permettre d'aller vers une maîtrise instrumentale et musicale suffisante pour être à l'aise dans l'interprétation du répertoire traditionnel. La pratique de l'oralité stimule la **maîtrise** de la matière musicale, par exemple l'aptitude à élaborer des variations sur un thème donné, une caractéristique forte du style de la musique traditionnelle.

L'élève, au terme de son apprentissage, peut, à partir de l'écoute d'une source sonore, restituer un morceau, l'enrichir et le personnaliser.

1.2.2 Appropriation culturelle du répertoire

C'est ce qui permet de donner **du sens** aux apprentissages : c'est donc un élément primordial.

Il s'agit pour l'élève d'être apte à faire siens la matière musicale et les différents **contextes** culturels qui lui sont liés (formes musicales, carrures, rythmes, connaissance des terroirs et des aires culturelles, formes traditionnelles des airs, chants, danses, éléments de langue, repères historiques...).

L'appropriation de la matière se vit également par la **participation** aux événements culturels organisés dans la région et par une certaine veille culturelle (presse écrite, productions musicales, radios, télévision, internet...).

Cette appropriation culturelle demande un temps de **maturation** et continue par la suite à se reconstruire en permanence.



1.2.3 Expérimentation

La **motivation**, l'envie de progresser sont fortement stimulées par l'expérimentation et par la pratique en **conditions réelles** de jeu.

Apprendre, c'est donc pratiquer, essayer, se tromper, recommencer, inventer... Ainsi, l'**expérimentation personnelle**, facilitée par la transmission orale, est encouragée et valorisée : reproduction d'exemples sonores, d'enregistrements de collectage, recherche en vue d'élaborer son propre répertoire, prise d'initiative en matière d'arrangements musicaux...

1.2.4 Jouer et apprendre ensemble

Si l'apprentissage individuel constitue une première étape dans le parcours musical, il ne saurait en être ni l'unique moyen, ni la fin. Les occasions de jouer et d'apprendre à **plusieurs** sont nombreuses et variées : cela va de la rencontre ponctuelle, sur un répertoire commun, au cours collectif régulier, en passant par des ateliers multi-instrumentaux. C'est l'occasion de partager son expérience, d'enrichir ses connaissances, d'affiner sa pratique.

Le fait de jouer dans des conditions réelles, devant un **public**, si modeste soit-il, fait partie de cette expérimentation. Il est fréquent que des élèves se produisent en public dès leur deuxième ou troisième année d'apprentissage, dans des conditions plus proches d'un spectacle véritable qu'une audition interne, dans le cas d'une musique à danser, par exemple.

1.2.5 Progression et évaluations

L'envie de progresser est un moteur important de l'apprentissage, l'évaluation en est l'**outil de mesure**. L'enseignement est basé sur des objectifs à atteindre de complexité croissante (apprentissage d'un répertoire, phrasé, technique instrumentale, approfondissement de la maîtrise d'une aire culturelle...)

Auto-évaluation, évaluation informelle et évaluation formelle (pratiquée sur la base du volontariat) sont au cœur du **parcours** des élèves. À l'opposé de l'évaluation-sanction, elles permettent à l'élève de mesurer ses acquis, et de trouver les points à travailler.

Elle est obligatoirement formalisée pour ceux qui souhaitent intégrer un troisième cycle, menant au passage d'un diplôme (Certificat d'Etudes Musicales).

2. Mise en œuvre : on fait comment ?

Ou les actions mises en place pour atteindre les objectifs définis précédemment.

2.1. Apprendre

Au C.B.A.P., l'élève est en apprentissage via différents dispositifs qui vont du cours individuel à la participation à des situations de la vie réelle. Dans ce contexte, le professeur occupe une place privilégiée parmi les référents de l'élève. À la fois ressource et artiste, il est le dépositaire d'une connaissance culturelle et technique.



2.1.1 Enseigner : musique, chant et danse.

2.1.1.1. Les professeurs

L'équipe du CBAP s'est constituée pour mettre en œuvre les principes énoncés précédemment.

L'équipe administrative, en plus de ses tâches spécifiques, veille à l'accueil et au bien-être des élèves.

Les enseignants et enseignantes ont une pratique musicale et artistique liée à leur domaine d'enseignement. Musiciens ou chanteurs, ils animent ou ont animé concerts et festoù-noz de leur secteur. Ils se sont formés pour la plupart en côtoyant des passeurs de tradition, et entretiennent une **veille artistique** permanente. Si certains sont d'abord autodidactes quand d'autres sont issus d'un cursus spécialisé d'enseignement, la plupart mêlent les deux approches. Les professeurs poursuivent régulièrement leur formation professionnelle et artistique (formation continue, stages, recherche et projets personnels...)

À la rentrée 2017, les quatorze professeurs du CBAP, rassemblent ainsi cinq DE (Diplôme d'État de professeur de musique traditionnelle), trois DEM (Diplôme d'Études Musicales), une licence de musicologie, une Certification de fédération de musique et danse traditionnelle, une licence d'ethnologie, un DUMI (Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant), un DNSPM (Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien)...

Ces qualifications témoignent d'une volonté de se former et d'un attachement au métier ; la reconnaissance du milieu professionnel et artistique est une autre facette de l'implication des **professeurs-musiciens** du CBAP.

2.1.1.2. Les enseignements proposés :

- **Enseignement instrumental** : accordéon diatonique - biniou kozh - bombarde - clarinette & saxophone - cornemuse - flûte traversière en bois - guitare - harpe celtique - piano - tin whistle - flûte irlandaise - uilleann pipe - violon traditionnel.
Depuis la rentrée **2017** il faut ajouter l'accordéon chromatique.
- **Chant** : Kan ha diskan, kan a boz (chant traditionnel en breton) et chorale (Kan Awen - chœur de femmes)
- **Danse** traditionnelle
- **Eveil musical**, pour les enfants de 5 à 7 ans.
- **Parcours découverte**, pour permettre aux enfants de 7 ans de découvrir 7 instruments sur l'année (violon, accordéon, cornemuse, bombarde, harpe, piano et flûte traversière bois), avec prêt d'instrument.
- **Ateliers** dédiés à un répertoire ou à un instrument.
- **Ateliers** de pratique collective

2.1.1.3. L'organisation :

La participation à un cours donne à l'élève l'accès à un atelier, sans supplément de prix. Il peut aussi participer aux cours de danse. Les ateliers seront développés dans le prochain chapitre.

La **durée** des cours varie de 20 minutes pour un élève seul à 30 minutes en binôme. Des élèves plus avancés peuvent bénéficier de cours individuels étendus à 30 minutes, sous condition



d'engagement fort dans les apprentissages (projet et travail personnel de l'élève, pratique collective, participation à l'action culturelle du CBAP) et de soutien du professeur et du CA. Des dispositifs particuliers sont mis en place pour accueillir et accompagner les élèves de troisième cycle (préparation au CEM, en lien avec le CRD).

Les cours collectifs durent généralement une heure, exception faite de la chorale et de la danse.

Une association sur son **territoire**: la majorité des cours a lieu à Brest, mais le CBAP a développé d'autres lieux de cours pour être au plus près des élèves : Landerneau (chorale, Violon, flûte traversière et guitare), Plougastel-Daoulas (uillean pipe) et Sizun (accordéon, harpe, violon, flûte traversière et guitare).

2.1.1.4. Un parcours d'apprentissage :

Les cours sont **individualisés**, c'est à dire adaptés au niveau de chaque élève, qui peut ainsi progresser à son rythme propre. Les cours instrumentaux sont donc majoritairement individuels, en raison de l'hétérogénéité des élèves. Lorsqu'ils le peuvent, les professeurs regroupent plusieurs élèves au sein du même cours pour favoriser une certaine émulation. (voir en 2,1,1,4)

Les enseignants du C.B.A.P. s'attachent à établir un climat serein dans lequel l'élève se sent en confiance ; il a le droit à l'erreur et la recherche expérimentale est favorisée.

Oralité de l'apprentissage : l'élève apprend d'abord en écoutant et en reproduisant ce que ses oreilles ont perçu : répétition d'un morceau joué par le professeur, déchiffrage oral d'une source sonore, d'un enregistrement de collectage. L'oralité s'exprime aussi à travers la mise en situation de recherche des élèves : transposition d'un air entendu, recherche d'accompagnement d'un thème traditionnel, improvisation... C'est par exemple l'adaptation à son propre instrument d'une gavotte du Bas-Léon entendue chantée lors d'une veillée.

L'écoute, **l'imprégnation** ou la mémorisation permettent de développer les compétences des élèves : fidélité, inventivité, connaissance fine de la matière traditionnelle... C'est ce que fait l'élève qui développe un air de gavotte, innove dans de nouvelles variations et fait danser lors de son premier fest-noz.

Le professeur s'attache à développer cette écoute et guide l'élève dans **l'expérimentation**. Il aide à la mise en place de la technique instrumentale ou vocale qui permettra à l'élève de poursuivre et de s'exprimer. Il stimule et encourage ses élèves, propose des situations favorables avec les outils à sa dispositions. L'élève apprend aussi par **imitation**, en reproduisant le geste de l'enseignant, qui le guide dans cette découverte pour les débutants, ou dans l'expertise pour les plus avancés.

L'élève expérimente par la voix ou le corps pour mieux appréhender l'air en cours d'apprentissage - il apprend par exemple la base des pas de danse pour mieux ressentir les appuis de l'an-dro. Spécialiste aussi du geste **technique**, le professeur corrige la position d'un doigt ou la posture du corps. Il montre comment surmonter une difficulté ou propose une nouvelle technique.

Le professeur **accompagne** l'élève dans son parcours au CBAP, en étant attentif à la diversité ; une élève peut ainsi commencer l'apprentissage instrumental à 7 ans et réussir son C.E.M. quelques années plus tard sous la conduite de son professeur. Un élève adulte de bon niveau mais novice en musique traditionnelle va être guidé dans l'apprentissage des spécificités de cette dernière, dans l'adaptation de sa technique, mais aussi dans sa découverte de cette nouvelle matière culturelle. L'enseignant incite son élève à assister à tel concert, à écouter tel musicien... Ce parcours se matérialise pour les plus jeunes élèves par le Karnet, cahier de l'élève où le professeur note le répertoire étudié et les étapes de l'apprentissage.

L'écrit – solfège, schémas, écritures diverses – n'est pas proscrit de cet apprentissage. Sous forme d'écriture musicale, il peut être aide à la mémorisation (partitions ou tablatures), ou servir à



analyser une séquence mélodique ou rythmique... Il a parfois sa place dans l'apprentissage comme facilitateur du déchiffrage pour certains élèves. Il ne peut par contre remplacer l'imprégnation nécessaire à la maîtrise en musique traditionnelle. Des rudiments de compréhension du système employé (solfège, tablatures) sont donnés en cours, et le professeur est disponible pour répondre aux questions des élèves. (Il est de plus possible pour ceux qui le désirent de suivre une formation musicale ou au solfège au CRD)

Les **outils actuels** sont très utilisés pour favoriser la mémorisation et le travail individuel – enregistrement sur smartphone du morceau joué par le professeur, du collectage écouté, transmission d'airs par mail ou par adresse internet (Youtube...)

2.1.1.5. Des cours collectifs

Deux cours sont par essence collectifs : la chorale et le cours de danse. Il bénéficie d'un tarif à part.

La **chorale** (Kan Awen) , un chœur de femmes dirigé par Florian Desbans, explore le répertoire breton ou des pays celtiques, traditionnel ou contemporain, parfois composé par le chef de chœur. Ce travail a été récompensé trois fois par le trophée de la Création, la dernière en 2017. Il y a actuellement 17 choristes pour les répétitions qui ont lieu à Landerneau.

Le cours de danse permet aux élèves de faire un tour d'horizon des danses de Bretagne. De la découverte des premiers pas à l'approfondissement. C'est un lieu d'échange et de convivialité. (Voir aussi au chapitre suivant)

Par ailleurs, il est parfois possible de regrouper des élèves de profil similaire au sein d'un même cours (niveau, tranche d'âge...). Si les professeurs privilégient cette formule, il est malheureusement rare de pouvoir former des binômes qui fonctionnent et sont bénéfiques pour tout le monde. La coopération ou l'émulation créée favorise l'apprentissage. En se confrontant à l'autre, l'élève apprend mieux ; regarder et écouter l'autre, être écouté et regardé par l'autre, permettent un retour positif sur sa propre pratique.

2.1.1.6. Des stages

Enfin, le CBAP organise chaque année plusieurs stages en lien direct avec à son domaine d'activité et les professeurs des disciplines concernées. Sur proposition de ces derniers, des sessions de formation d'une ou plusieurs journées ont lieu, dédiées à un instrument, une technique ou un répertoire. Ces **stages** sont ouverts aux élèves du CBAP, mais aussi à un public extérieur intéressé par la proposition.

Au cours des trois dernières années se sont ainsi succédés Roland Conq (guitare dadgad), Sylvain Barou (flûte), Florica Sandu et Delphine Quendreff (musique de Roumanie), Erik Marchand (kan ha diskán), Carlo Rizzo (Rythme, en partenariat avec le CRD), Senad Eminovic (chant rom et serbe), Nicolas Dupin (Bodhrán), Frank Fagon (clarinette), Yann-fanch Perroches (accordéon diatonique), Soig Siberil (guitare), Nicola Hayes (violon), Paddy Kennedy (Bodhrán), Jo van Bouwel (Chant), Guy Bouchard (musique du Québec)...

Pour la saison 2017/2018, sont d'ores et déjà programmés une série de stage autour de la technique du violon avec Gabriel Faure (trois demi-journées réparties sur l'année). et un stage multi-instruments avec les musiciens du groupe Ampouailh. D'autres sont en discussion ou en phase d'organisation.



2.1.2 Jouer ensemble

Mises en œuvre de longue date au CBAP, les pratiques collectives sont à la fois un aboutissement (mise en pratique des compétences acquises en cours) et un dispositif pédagogique (motivation de l'élève, situation d'échange et de partage, écoute mutuelle...).

2.1.2.1. Le fonctionnement

La pratique collective au CBAP se décline sous plusieurs formes : cours collectifs (développés dans le point précédent) et ateliers mono ou multi-instrumentaux. Les élèves de tout âge utilisent leur savoir-faire dans des projets culturels stimulants, adaptés aux spécificités de chacun.

Le contenu des Ateliers est lié aux autres enseignements proposés et fait donc partie intégrante de la formation. Chacun correspond à un ou plusieurs objectifs spécifiques : apprentissage d'un jeu à plusieurs, développement de l'écoute, de l'inventivité, spécialisation dans une tradition/ un terroir, approfondissement technique... Un atelier regroupe de 5 élèves (minimum d'ouverture) à une quinzaine. Il dure de 45 minutes (pour les plus jeunes) à 1 heure.

Les Ateliers sont accessibles de deux façons :

Les élèves inscrits en cours régulier d'instrument ou de chant (**'formule Cours'**) ont la possibilité de participer à un atelier de leur choix (inclus dans le tarif du cours), adapté à leur niveau et selon les conseils de leur professeur.

Certains élèves choisissent de suivre uniquement un atelier (**'formule Atelier'**). Il s'agit bien sûr d'élèves autonomes, désireux d'approfondir un domaine musical ou une technique.

Le cours collectif de **danse** occupe une place à part, avec un fonctionnement proche de celui des ateliers. Ouvert aux élèves de tous les autres cours, il permet de faire le lien, de poursuivre l'imprégnation et l'approfondissement culturel. Les professeurs incitent fortement leurs élèves à y participer. De plus, il accueille régulièrement des musiciens issus des différents cours pour faire danser, ce qui fait **sens** avec une partie de l'enseignement proposé.

2.1.2.2. Les Ateliers proposés actuellement

- **Archet et sac à dos** : Atelier spécialisé violon. Pratiquer en groupe, progresser ensemble et individuellement autour d'un répertoire de musiques traditionnelles du monde – *Brest*.
- **Atelier Accordéon** : Dominante accordéon mais ouvert à d'autres instruments – adultes – *Sizun*.
- **Bal folk - fest noz** : Ados avancés et adultes ayant gagné un minimum d'autonomie – multi-instruments – *Brest*.
- **Ceol Irish** : Apprentissage et pratique de la musique traditionnelle irlandaise – adultes – multi-instruments – *Brest*.
- **Couple biniou/bombarde** : Le moyen pour les joueurs de bombarde ou de biniou-koz de jouer à deux – *Brest*.
- **Daou pe dri** : Musique bretonne à danser en duos et trios – multi-instruments- en collaboration avec le CRD – adultes – *Brest*.
- **Écoliers de Landerneau** : Pour les jeunes de bon niveau. Accompagnement du cercle celtique Eskell an Elorn – multi-instrumental – *Landerneau*
- **En tu man** : musique bretonne à partager et à expérimenter – multi-instruments – adultes – *Landerneau*.



- **Percussions** : découverte ou perfectionnement dans la technique de percussions digitales – *Brest*.
- **Rimodell** : pour les enfants. Jouer de la musique ensemble, ça s'apprend ! *Brest*
- **Skolig an diaoul** : atelier multi-instrumental pour les enfants – *Sizun*.
- **Son Fabrik** : Jouer collectivement, expérimenter, approfondir la musique bretonne - ados avancés - multi-instruments – *Brest*.
- **Telenn** : atelier dédié aux harpes pour des des élèves déjà autonomes – à partir de 16 ans – *Brest*.

Depuis la rentrée 2017, un nouvel atelier à destination des jeunes élèves a vu le jour : **pre-fabrik** accueille les élèves de tout instrument avec quelques années de pratique, correspondant à une fin de 1^{er} cycle ou un début de cycle 2 – *Brest*.

La liste est en évolution constante, pour s'adapter aux élèves, à leurs besoins ou à des demandes spécifiques. Plusieurs ateliers ont ainsi émergé pour disparaître, éclore de nouveau ou finir par voler de ses propres ailes. On peut citer le Dadgad Kafe (autour de la guitare), un Ciné Concert, Daouarnoù (multi instrumental, Sizun), Slow session (musique irlandaise), Kalon goat (autour du violon), Telenn4 (harpes en fest-noz)...

2.1.2.3. Des événements

En atelier ou en cours, chaque professeur **prépare** ses élèves, dès les premières années, à participer à l'action culturelle du CBAP, comme aux événements des partenaires. Il donne ainsi du sens aux apprentissages en les insérant dans un parcours global connecté à **la vie réelle**. Si les plus jeunes participent à des concerts dédiés, les occasions de se produire en public sont nombreuses et connectées à la vie du territoire : participation aux événements locaux organisés par les municipalités ou les associations. Ces participations donnent du sens aux apprentissage et sont très motivantes pour les élèves. Le regroupement de plusieurs élèves pour préparer l'action culturelle favorise le **plaisir** par le partage et la réussite commune. En fixant un objectif, le professeur développe l'investissement et la **motivation** de ses élèves.

Événements internes mais ouverts au public : Il pleut des cordes, veillée d'hiver et d'été, concert de printemps, concert choco, fest-noz... en **2018** s'y ajouteront une veillée sur le secteur de Sizun-Landerneau et un concert dédié aux soufflants, 'les hurlevents'.

Événement phare de l'année 2018, un fest-noz marquera le quarantième anniversaire du CBAP. De nombreux élèves actuels et passés y participeront.

Événements des partenaires : Printemps des sonneurs, Fête de la musique de Brest, fest-noz Gouren, festival Kan al loar, Berges en fêtes, Kejadenn Bro Landerne, veillées du CRD, Tro menez Are... ce sont les événements récurrents de nos partenaires, mais des propositions ponctuelles nous arrivent chaque année. Les professeurs y répondent en fonction de l'intérêt de la proposition, de leur projet de l'année et de la disponibilité des élèves.

2.1.3 Les évaluations

L'évaluation au CBAP se déroule d'abord de façon continue pendant le cours. Elle peut aussi être ponctuelle lors d'une représentations en public.

2.1.3.1. Évaluer, comment ?

L'équipe du CBAP a tenu à privilégier une évaluation formative. Nous avons ainsi élaboré une grille d'évaluation (en annexe) permettant à l'élève de se situer dans sa pratique, tant au niveau



technique que culturel, mais aussi d'ouvrir des perspectives et des directions de travail futur. Cette grille peut être utilisée tant en continu, au sein des cours, que de manière formelle lors d'un événement. Elle est alors effectuée par le professeur, avec ou sans participation d'autres enseignants ou de musiciens extérieurs. Les évaluations ponctuelles s'effectuent sur proposition du professeur ou demande de l'élève. Cette évaluation ponctuelle ne se fait jamais sous la forme d'audition de fin d'année, seul(e) face au jury, mais toujours en situation réelle, lors d'un événement public. C'est un passage symbolique, marquant une étape dans l'apprentissage des élèves volontaires.

2.1.3.2. Évaluer quoi ?

Nous avons choisi une grille d'évaluation ouverte, adaptée à différents niveaux d'exigence et qui s'articule autour de 4 axes : culture, technique, style et personnalisation. Petit explicatif des critères d'évaluation retenus :

Connaissances culturelles : au contraire d'une simple érudition, la culture est le socle d'une identité musicale dont l'élève doit s'imprégner. Elle est faite à la fois de culture traditionnelle, culture musicale et culture générale.

Maîtrise technique : au service des points qui ont été précédemment évoqués, elle n'est pas une fin en soi, mais le moyen d'expression retenu pour réaliser son objectif. Elle comprend des éléments spécifiques à l'instrument ou à la voix, mais aussi des constantes : échelles, phrasé, rythme...

Style : c'est ce qui fait la spécificité d'une musique. en lien avec un terroir, une culture, une aire géographique, le style fait référence aux codes de la musique traditionnelle...

Personnalisation : l'élève manifeste sa compétence de musicien par la pertinence de son interprétation ou de ses choix musicaux, par la personnalisation apportée.

2.2. Vulgarisation : la culture traditionnelle pour tous.

Faire connaître et rendre accessible la matière traditionnelle (musique, danse et culture) au plus grand nombre.

2.2.1 Interventions en milieu scolaire

Autour de l'**instrumentarium**, de la spécificité des musiques traditionnelles, de la transmission, de la danse... ces animations ponctuelles prennent la forme de présentations instrumentales et musicales, de mini-concerts, de causeries à propos de la musique traditionnelle, du métier de musicien ou de la pratique amateur... Elles sont en général assurées par des binômes de professeurs.

Nous participons aussi à l'élaboration de projets sur le plus long terme, avec des classes ou des groupes d'élèves, pouvant déboucher par exemple sur une prestation publique : spectacle de chant et/ou de danse, **initiation** instrumentale, **culture** locale... Ce suivi de projet, par un ou plusieurs professeurs se fait toujours en collaboration avec un professeur référent de l'établissement concerné, au rythme de plusieurs séances dans l'année, ce qui permet d'approfondir l'étude, de susciter une démarche plus active de la part des élèves.

Une démarche a été entreprise en ce sens (communication renforcée auprès des écoles, **agrément** de la Direction Académique...)



2.2.2 Le CBAP, centre de ressources

2.2.2.1. De la musique à entendre...

Mise à disposition de **documents sonores** numérisés (collection du CBAP : enregistrements de collectage, disques vinyles numérisés...) pour les adhérents. Possibilité de venir consulter la borne **Dastum** (médiathèque en ligne de documents de collectage du répertoire traditionnel de Bretagne).

2.2.2.2. La formation en continu pour professionnels et amateurs.

Les professeurs du CBAP possèdent des **compétences** (maîtrise d'un répertoire précis, par exemple) qui en font des référents dans leur domaine. Leurs connaissances peuvent être proposées à des animateurs musicaux au titre de la **formation permanente**, ou aux élèves du CBAP (hors cours) sur des sujets particuliers (un type de répertoire, une certaine approche de l'oralité, de l'orchestration ...). Par ailleurs, des stages ponctuels, avec des intervenants extérieurs, sont régulièrement organisés.

Des musiciens amateurs viennent parfaire leur connaissances lors de tels stages ou des cours réguliers. Ils y trouvent une connaissance et une technicité qui répond à leur demande. Les stages et autres master-class organisés par le CBAP sont souvent le fruit d'un partenariat avec un artiste à l'occasion d'un concert Brestois ; ils prennent parfois la forme de répétitions publiques, ou de rencontres-échanges, de stages tous publics, ou de projets ponctuels en direction des élèves.

2.2.3 Diffusion : Faire entendre la musique traditionnelle

Le CBAP a aussi un rôle de diffuseur : les groupes d'élèves se produisent régulièrement lors de spectacles organisés par la structure, mais aussi par des organisateurs extérieurs, sous forme de partenariats. Ce travail de médiation incite les élèves à se rendre aux spectacles et à s'engager dans une démarche culturelle.

2.2.3.1. Diffuser la musique traditionnelle par le spectacle vivant

Le Centre Breton d'Art Populaire organise régulièrement des **concerts** et festoù-noz qui sont ouverts au **public** extérieur. Cette action culturelle valorise les pratiques artistiques amateurs des élèves mais aussi celles des artistes-professeurs. En programmant des ensembles dans lesquels jouent les élèves ou leurs professeurs, c'est l'opportunité de montrer le travail accompli au cours de l'apprentissage, et de transmettre la matière travaillée au centre.

On peut citer par exemple l'ensemble multi-instrumental "*Les Ecoliers de Landerneau*", qui existe depuis 2011 et compte entre 7 et 11 jeunes suivant les années. Il répète toutes les semaines un répertoire basé sur la **musique à danser**, un des buts du projet étant d'accompagner les enfants danseurs du cercle celtique de Landerneau (Eskell an Elorn). Ce partenariat a conduit les élèves composant ce groupe à se produire sur plusieurs scènes extérieures (Abadenn ar Vugale, organisée par la fédération Kendalc'h Penn ar Bed, La fête des enfants, à Guingamp à trois reprises, le festival Kann Al Loar, qui se déroule à Landerneau, Le Printemps des sonneurs, à Brest, et même la célébration du début de la première guerre mondiale, en Basse-Normandie). Une des anciennes élèves de ce groupe s'oriente vers une **professionnalisation**, après avoir obtenu son CEM.

2.2.3.2. Communiquer autour de l'activité pédagogique et culturelle du CBAP

Assurer la promotion des événements artistiques concernant les musiques traditionnelles auprès des adhérents et du public. Information du public (et des adhérents) sur les pratiques artistiques



des élèves comme des professeurs. Valoriser ces mêmes pratiques (informations dans la presse écrite, sur le site internet, ainsi que dans différents média).

3. Perspectives :

L'équipe du CBAP en a encore de nombreux projets en réserve. Certains sont actuellement à l'étude, et devraient voir le jour prochainement.

Il y a un besoin en terme de **culture musicale** traditionnelle, tant pour les élèves adultes que pour les enfants. Nous projetons la création d'un atelier, à raison de 2h, 5 samedis dans l'année. Il prendrait la forme d'une conférence-atelier réalisée chaque fois par un professeur différent sur un thème précis (terroir, élément de musicologie, environnement culturel, transmission...)

Création d'un **parcours approfondi** au centre : temps de cours rallongé avec tarif différencié ? Une commission formée de salariés et d'élus de l'association va entamer la réflexion dès cette année sur la durée et le coût des cours.

Pour **affiner** l'évaluation, créer une grille plus adaptée aux élèves débutants. La grille actuelle semble en effet destinée aux élèves les plus avancés.

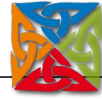
Répertoire commun pour les petits niveaux, ce qui fait écho aux besoins des plus élèves débutants, qui se sentent isolés lors des rencontres/ événements du CBAP (veillées en particulier).

D'autres projets sont à l'état **d'ébauche** ou ont été simplement évoqués. Ils seront l'objet d'un développement futur : nouveaux partenariats ; interventions face à un nouveau public – crèches, CLSH, hôpitaux... ; créer ou participer à une Web-radio ; participation au Projet Educatif Local ; stages pour débutants ; cours dématérialisés ; améliorer la communication sur les événements ; édition d'un recueil d'airs arrangés par les professeurs...

Chaque année, les salariés proposent de nouveaux projets qui complètent ou remplacent les propositions existantes. Tous participent du dynamisme du CBAP.



Annexes



Centre Breton d'Arts Populaires - Evaluation

Date : / /

Lieu :

Elève : Instrument : Professeur :

Répertoire présenté :

.....

.....

Contexte (Concert, fest-noz, orchestre, solo...) :

.....

.....

L'évaluation au CBAP s'oriente autour de 4 axes :

Culture : au contraire d'une simple érudition, la culture est le socle d'une identité musicale dont l'élève doit s'imprégner.

Technique : au service de..., la maîtrise technique n'est pas une fin en soi mais doit permettre à l'élève de continuer à progresser.

Style : en lien avec un terroir, une culture, une aire géographique, le style fait référence aux codes de la musique traditionnelle...

Personnalisation : l'élève manifeste sa compétence de musicien, propose ses choix.

Composition du jury :

Observations :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

L'évaluation permet à l'élève de mesurer ses acquis, et éventuellement d'isoler les points à améliorer.
C'est un passage symbolique, marquant une étape dans l'apprentissage.



Domaine	Attentes	Observations
Culture	Culture traditionnelle	Connaissance des différents aspects du répertoire : danse, marche, mélodie... Connaissance de la danse ou des usages associés.
	Culture musicale	Connaissances conjointes : mouvements musicaux, influences et musiciens, vocabulaire spécifique. Curiosité et ouverture.
	Culture générale	Connaissance du contexte : éléments géographiques et historiques, marqueurs culturels autres que musicaux (costume, coutumes, langue...)
Technique	Maîtrise.	Justesse absolue ou relative (échelles non-tempérées), phrasé, rythme, accents, attaques...
	Eléments spécifiques liés à l'instrument	
Style	Pertinence	...de l'interprétation. Dansabilité : de l'air dansable à l'air dansant.
	Respect des intentions	Variations, enrichissement sans dénaturer le style traditionnel.
	Terroir	Phrasé, modes, rythme, structure et carrure, tempo, accents, attaques, ornementation ...
Personnalisation	Style personnel	Interprétation. Composition.
	Implication	Implication dans le projet